

Piano 601

Fiche de cours



Nombre de crédits : **22**
Prérequis : -
Corequis : -

Activité(s) d'apprentissage :

Type	Description	Quadri.	Pond.
Pratiques dirigées	Piano	Q2	1
Prestation artistique certificative	Piano	Q1Q2	3
Pratiques dirigées	Piano	Q1	1

Description :

Acquis d'apprentissage et objectifs

-Apporter les bases d'une formation technique, artistique et musicale propres à son instrument qui permettront à l'étudiant d'élaborer un langage musical réfléchi dans la compréhension des différents styles du répertoire pianistique;

*1,2,7

-Créer un lien vivant entre les diverses disciplines abordées par l'étudiant au cours du premier cycle lui permettant de développer un intérêt pour d'autres champs musicaux ;

*2,4,5,6

Sources et Contenus

Programme minimum :

-2 Préludes et Fugues de BACH

-1 Etude de CHOPIN

-1 Sonate classique de HAYDN, MOZART ou BEETHOVEN

-1 œuvre importante au choix (pas d'étude)

L'étudiant doit présenter le programme en 2 parties équilibrées (janvier et juin – minimum 10'). Le choix du programme devra être obligatoirement communiqué au secrétariat du COClA au plus tard 3 semaines (hors vacances) avant le début des évaluations. Tout manquement à cette obligation aura une incidence sur le résultat de l'évaluation. Les œuvres proposées doivent être complètes (sauf exception admise par le COClA), jouées de mémoire et différentes de celles présentées à l'examen d'admission. Le jury peut en choisir une partie.

*4,6

Rapports de concerts :

L'étudiant doit présenter un minimum de 6 rapports d'activités artistiques dont 4 au moins à caractère musical. Ces rapports écrits doivent être transmis au Professeur pour le dernier jour ouvrable d'avril.

Méthodes

Le cours est individuel et basé sur un travail technique et de réflexion musicale. La présence des étudiants aux cours de leurs condisciples est vivement recommandée afin de développer les qualités d'écoute et de critique personnelle.

*5

Evaluations

Deux prestations publiques devant un jury:

1-Prestation artistique formative : évaluation à la fin du 1er quadrimestre devant un jury interne.

2-Prestation artistique certificative :évaluation à la fin du 2ème quadrimestre devant un jury interne.

La note d'année est constituée par la cote de la prestation artistique formative (50%) et une cote pour : présences aux cours, implication personnelle, qualité et régularité du travail,

activité de recherche (50%, pratiques dirigées) .

L'ordre de passage des évaluations du premier et second quadrimestre est déterminé par une lettre tirée au sort. Les étudiants auront la possibilité de rencontrer les membres du jury après l'évaluation.

La note finale est constituée de la note d'année (50%) et de la cote de l'évaluation artistique du second quadrimestre (50%) .

*Références au Cadre de Compétences Musique